

Cas d'exclusions du téléservice



- ▶ Exclusions fonctionnelles :
 - Assuré dépendant de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS)
 - 1 bénéficiaires maximum par demande
 - 1 demande de remboursement par séjour
 - 1 demande de remboursement par pays